



## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 NOVEMBRE 2013

### DELIBERATION RELATIVE A DES DEMANDES DE DEGREVEMENT PROPOSEES PAR LA COMMISSION DE L'IUT

Le 29 novembre 2013, le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul JOURDAN,

- ☉ **Accepte les demandes de dégrèvement proposées par la Commission de l'IUT pour un montant total de 4 489,80 €.**

Ces demandes de remise gracieuse ont été présentées après instruction par la Commission des Moyens de l'IUT chargée d'examiner les demandes de dégrèvement déposées par les étudiants et les stagiaires de formation continue.

Elles concernent des situations de stagiaires, en grande difficulté sociale, n'ayant pu obtenir tout ou partie du financement des tarifs « formation continue » par les différents organismes financeurs.

*Délibéré par le Conseil d'Administration, à Pessac, le 29 novembre 2013*

Nombre de membres présents	19
Nombre de membres représentés	5
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	24
Nombre de votes pour	24
Nombre de votes contre	0

Le Président

Jean-Paul JOURDAN

Copie : Rectorat – Agent comptable – DAF - IUT